

Label tourisme durable, environnement



La marque Valeurs Parc Naturel Régional valorise les professionnels (hébergeurs, restaurateurs, agriculteurs et accompagnateurs en montagne) engagés dans une démarche de développement durable et permettant aux visiteurs de mieux comprendre l'environnement, le territoire et ceux qui y vivent.

Développée depuis plusieurs années dans le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, elle permet de sensibiliser habitants comme visiteurs, et promouvoir des professionnels attachés à leur territoire.

La marque Valeurs Parc Naturel Régional est associée à 20 exigences obligatoires, liées à la démarche d'entreprise auxquelles s'ajoutent des critères supplémentaires propres à chaque domaine d'activité.

Contact : Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes - Teddy Maignan, Chargé de mission Tourisme durable. Mail : teddy.maignan@parc-pyrenees-catalanes.fr - Tél : 33 4 68 04 97 60



Le label attribué aux établissements respectueux de l'environnement. Il récompense les meilleures initiatives et distingue les hébergements dynamiques en matière de gestion environnementale. Le label peut être attribué à différents types d'établissements d'hébergements et de la restauration.

Les critères du label se déclinent en 6 grands chapitres : politique environnementale, sensibilisation des hôtes à l'environnement, gestion de l'eau, gestion des déchets, gestion de l'énergie, achats responsable, cadre de vie.

Les référentiels se déclinent pas type d'établissement : campings, hôtels, gîtes et chambres d'hôtes, résidences de tourisme, villages et centres de vacances, auberges de jeunesse et restaurants.

Contact national pour le label : TERAGIR - 115 rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris, Tél : + 33 1 45 49 05 80, Mail : infos@laclefverte.org



Les établissements labellisés marquent via cette certification leur prise de conscience pour l'utilisation de sources d'énergies renouvelables, les économies d'énergie et d'eau, la réduction de la production des déchets et l'amélioration de l'environnement local.

En fonction des produits, les critères varient, mais l'exigence de fond demeure la même : des produits de qualité dont l'impact sur l'environnement est réduit. Gage de sérieux pour les consommateurs, les ecolabels répondent aux principes suivants :

- > des critères et seuils précis, pour la limitation des impacts environnementaux et la performance des produits,
- > des critères élaborés en concertation avec les fabricants, distributeurs, associations de protection de l'environnement et de consommateurs,
- > des cahiers des charges librement consultables,
- > une révision régulière des critères,
- > une certification par un organisme indépendant.

La fleur de l'ecolabel européen guide ainsi les consommateurs vers 23 groupes de produits différents dont les hébergements touristiques : l'hôtellerie de plein air, l'hôtellerie, gîtes et chambres d'hôtes, résidences hôtelières et locatives mais aussi les refuges de montagne.

Les sites touristiques : monuments patrimoniaux religieux, civils et militaires, musées, écomusées, centres d'interprétation et/ou d'exposition, patrimoines souterrains archéologiques ou naturels, parcs, jardins et arboretums, conservatoires, établissements zoologiques et aquariums, parcs à thème et parcs d'attractions peuvent aussi prétendre au label .

Contact : <https://www.ecolabels.fr/contact/>



[Lien](#) autre label du tourisme durable et de l'environnement

// VOTRE CONTACT

ISABELLE TROCHAIN



04 68 51 52 66



isabelle.trochain@adt66.com



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

2. Boulevard des , CS 80540
Pyrénées
66005 PERPIGNAN Cedex



ADT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES - 2 Boulevard des Pyrénées - 66005 Perpignan France

@ info@cdt-66.com

☎ +33 (0) 4 68 51 52

53